

PRÉSENTATION

COLLOQUE

Entré en vigueur le 1^{er} juillet 2011, le Code pénal social reste, dans son contenu, largement méconnu. C'est pourtant toute la vie de l'entreprise, les relations de travail et les rapports des citoyens avec les administrations de sécurité sociale qui sont concernés par ce nouvel instrument.

- Quels sont les changements que le Code opère ?
- Quels sont dorénavant les principaux comportements incriminés ?
- Comment se déroulent les enquêtes et quels sont les pouvoirs des inspecteurs sociaux ?
- Quelles sanctions sont susceptibles d'être appliquées en cas d'infraction, et quelles sont les modalités de poursuites, pénales ou administratives, de ces infractions ?
- Le principe «*non bis in idem*» est-il rencontré par le Code ?

Telles sont les questions qui seront examinées de manière approfondie lors de l'après-midi d'études organisée par le Crid&p. Cette analyse sera suivie d'une discussion critique, nourrie par le regard croisé des principaux acteurs concernés par le droit pénal social (inspection sociale, barreau, ministère public et magistrature assise).

PROGRAMME

COLLOQUE

- 13h30 ▶ Accueil des participants**
- 14h00 ▶ Introduction**
par Fabienne Kéfer, Professeur à l'Université de Liège et avocate
- 14h15-15h30 ▶ LE CODE PÉNAL SOCIAL**
par Maïté De Rue, substitut de l'auditeur du travail de Bruxelles et maître de conférences invitée à l'UCL
- Les contours de la codification
 - Les acteurs de la lutte contre la fraude sociale et le travail illégal
 - Les pouvoirs des inspecteurs sociaux
 - La poursuite des infractions : procédure pénale et procédure administrative
 - Le principe *non bis idem*
 - Les principales infractions
- 15h30-15h45 ▶ Pause**
- 15h45-16h15 ▶ LE CODE PÉNAL SOCIAL (SUITE):**
- Les principales infractions
 - Les sanctions
- 16h15 ▶ REGARDS CROISÉS SUR L'APPORT DU CODE PÉNAL SOCIAL**
- Le point de vue de l'inspection du travail
par Bruno Devillé, Contrôleur social, Inspection sociale – SPF Sécurité sociale
 - Le point de vue de l'auditorat du travail
par Nadine Meunier, Substitut de l'auditeur du travail d'Arlon, Marche-en-Famenne, Neufchâteau
 - Le point de vue du barreau
par Robert De Baerdemaeker, Bâtonnier et Maître de conférences invité à l'UCL
 - Le point de vue de la magistrature assise
par Annick Jackers, juge au Tribunal de première instance de Liège
- 17h15 ▶ Conclusion**
par Pierre-Paul Van Gehuchten, professeur à l'UCL et aux FUSL et avocat
- 17h30 ▶ Fin des travaux**

à retourner avant le 31 janvier 2012

INSCRIPTION

par courrier : Madame Mireille Gérard - Faculté de droit - CRID&P - Institut JUR-1 - Place Montessquieu, 2 - Boîte L20.02.07 - 1348 Louvain-la-Neuve
par téléphone : +32 10 474672 • par courriel : mireille.gerard@uclouvain.be

Nom _____ Prénom _____
Qualité/Fonction _____
Société ou organisation _____
Rue et n° _____
CP - Ville _____
Tel _____
e-mail _____

Oui, je m'inscris au colloque Le Code pénal Social du 10 février 2012 - 80,00 €

Date et signature

Le nombre de places est limité à la capacité de l'auditorium. Elles seront attribuées par ordre de paiement effectif.
Le registre de ces données est effectué dans un but exclusivement commercial et administratif. Conformément à la loi du 8/12/1992 relative à la protection de la vie privée, vous disposez à tout moment du droit d'accès et de rectification de ces données ainsi que du droit de vous opposer au traitement de ces données à des fins de marketing direct. Tout renseignement concernant Bic GEBABEBB en mentionnant la référence « Prénom + Nom - Colloque Code pénal social ». Le paiement doit être effectué au préalable au crédit du compte IBAN : BE90001658160032 - Merci de préciser votre nom, prénom et adresse électronique.
Inscription préalable obligatoire au plus tard le 31 janvier 2012.

À affranchir

INFORMATIONS PRATIQUES

COLLOQUE

■ DATE ET LIEU

Vendredi 10 février 2012
De 13h30 à 17h30

■ LIEU

Faculté de droit
CRID&P
Madame Mireille Gérard
Institut JUR-1
Place Montesquieu, 2
Boîte L20.02.07
1348 Louvain-la-Neuve

Auditoire Montesquieu 02
Place Montesquieu • 1348 Louvain-la-Neuve

■ FRAIS D'INSCRIPTION

Prix de participation : 80,00 €,
comprenant le Dossier du
Journal des tribunaux
de Maité De Rue -
Le Code pénal social publié
aux éditions Larcier



■ FORMATION PERMANENTE

- OBFJ : demande en cours
- IFJ : demande en cours

■ RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

CRID&P
Institut JUR-1 • Madame Mireille Gérard
Place Montesquieu, 2 • 1348 Louvain-la-Neuve
Tél : +32 10 474672
E-mail: mireille.gerard@uclouvain.be
URL : www.crid&p.uclouvain.be

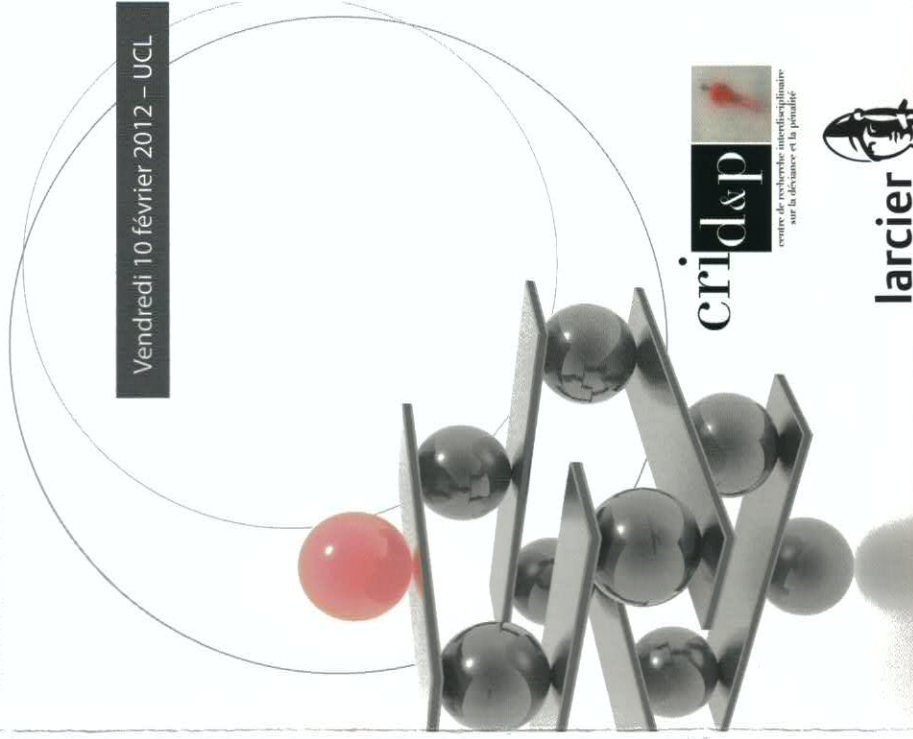
 **larcier**
www.larcier.com

LE CODE PÉNAL SOCIAL


Après-midi d'étude organisée par le CRID&P

Sous la présidence de Henri Bosly, professeur
émérite à l'UCL

Vendredi 10 février 2012 – UCL



crid&p
centre de recherche interdisciplinaire
sur la déviance et la pénalité

 **larcier**
FORMATION
Développez vos compétences